

DGER

**Direction
Générale de
l'enseignement
et de la
recherche**

Sous-direction de la politique des formations de l'enseignement général technologique et professionnel
Bureau Examens, Concours et Diplômes

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES
PROFESSEURS de **Lycée Professionnel AGRICOLE**

Rapport du Jury

section : Technologies Informatiques et Multimédia

EXTERNE – INTERNE et 3^{ème} CONCOURS

(session 2004)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

Bureau Examens, Concours et Diplômes
B.P. 79 - 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX
tél : 05 61 28 94 16 - fax : 05 61 28 94 21

Concours PLPA TIM – Session 2004

Concours Externe

Epreuves d'admissibilité

Le jury dénote l'existence d'un bon vivier de candidats pour l'admissibilité, présentant un niveau de connaissance satisfaisant. Cependant, le niveau technique de certains candidats n'est pas en adéquation avec celui du profil requis pour ce concours.

Les connaissances théoriques dans le domaine des réseaux et des infrastructures réseaux sont souvent insuffisantes.

Les candidats doivent en outre être capables de conduire l'analyse d'une situation concrète de manière complète et rigoureuse. Le jury recommande donc de travailler les annales des épreuves pour mieux s'y préparer.

Enfin, l'orthographe et la rédaction méritent une attention particulière des candidats pour une meilleure valorisation du contenu des copies.

Epreuves d'admission

Le jury recommande aux candidats de mieux se préparer aux épreuves orales par :

- leur connaissance de la nature des épreuves,
- leurs connaissances techniques dans le domaine des réseaux informatiques,
- leur ouverture d'esprit sur les différents usages des NTIC dans la pédagogie,
- un meilleur entraînement à la gestion du temps.

L'exposé mériterait d'être mieux structuré et de tenir davantage compte de la mise en situation demandée dans l'étude de cas concret .

Le métier de professeur de TIM est globalement bien compris par les candidats. Cependant, les connaissances techniques nécessaires pour exercer ce métier sont encore trop superficielles et nécessitent un complément de formation.

Concours Interne

Epreuve d'admissibilité

L'exposé des solutions techniques manque souvent de rigueur et serait mieux valorisé par une présentation claire et synthétique.

Il faut souligner en outre que cette épreuve écrite nécessite une mise en perspective dans le contexte d'un établissement d'enseignement agricole. Les candidats peuvent pour cela s'appuyer sur leur expérience personnelle.

Epreuve d'admission

Les exposés mériteraient d'être davantage structurés et le tableau est souvent mal utilisé.

Les compétences techniques sont insuffisantes, mais l'axe « pédagogie » du référentiel du professeur de TIM est en général bien maîtrisé.

3^{ème} concours

Epreuve d'admissibilité

Les candidats ont intérêt à mieux gérer leur temps et à traiter l'ensemble des questions. Des maladresses dans la rédaction et l'écriture pénalisent les copies d'un certain nombre de candidats..

Les connaissances techniques sont certes présentes, mais, en règle générale, pas assez approfondies. Quelques candidats ont cependant montré un niveau de connaissance et un recul satisfaisant sur leurs pratiques professionnelles.

Epreuve d'admission

Le jury constate globalement un manque de structuration de l'exposé et du discours des candidats. Le tableau est souvent mal utilisé.

Il est recommandé aux candidats de mieux préparer l'axe « pédagogie » du référentiel du professeur de TIM (connaissance des référentiels de formation, réflexion sur les progressions et les séances pédagogiques).

Les candidats manquent parfois de recul et d'analyse sur le système d'information de leur établissement, mais montrent des compétences convenables dans les axes deux et trois du référentiel.